

## **Concours de la Sélection internationale, Ecole normale supérieure Rapport sur les épreuves d'économie du concours 2021**

Marc Gurgand (CNRS – Ecole d'économie de Paris/ENS)  
Antonin Bergeaud (Banque de France)

Le jury a examiné 9 candidatures en économie, qui émanaient d'à peu près tous les continents ; deux ont été retenues pour l'admissibilité. A cette étape, la jury a été attentif à la qualité du parcours universitaire : les candidats sont appelés à réaliser un parcours en licence puis en master extrêmement exigeant, et ils doivent y être parfaitement préparés. L'ouverture disciplinaire est toujours très appréciée, mais les bases en économie doivent être fortes et un niveau correct en mathématique est nécessaire pour suivre la formation d'économie de l'ENS avec succès. Le jury étudie aussi soigneusement les projets de recherche : beaucoup sont extrêmement vagues, programmatiques, mal ancrés dans la discipline. Ceux qui sont appréciés posent une question, qui peut être mise en perspective, mais est précise et clairement délimitée ; et proposent une stratégie empirique (notamment des données) ou une approche théorique identifiée pour la traiter. Deux candidats ont été admissibles, l'un issu de Colombie, l'autre d'Italie.

Les sujets d'écrit et d'oral sont individuels. Ils sont choisis en tenant compte du projet de recherche du candidat, de façon à mobiliser des connaissances proches de ses centres d'intérêt. Un candidat, dont le projet de recherche portait sur les liens entre la pandémie et les inégalités a eu :

ECRIT: Que peut-on penser des dettes publiques accumulées pendant la pandémie ?

ORAL : La croissance s'accompagne-t-elle nécessairement d'une augmentation des inégalités ?

Le projet de l'autre candidat portait sur les migrations et les inégalités géographiques ; nous lui avons proposé :

ECRIT: Les migrations nationales et internationales sont-elles un facteur de convergence entre les régions?

ORAL: Le télétravail peut-il participer à réduire les inégalités territoriales ?

A l'écrit, un des candidats a totalement manqué de donner un cadrage empirique ou théorique du sujet en mobilisant les cadres d'analyse de référence. Si son texte était structuré, il ne démontrait pas de réflexion originale ni de maîtrise des théories économiques. Le traitement dérivait rapidement vers une sous-question manifestement mieux connue du candidat, mais tendant vers le hors-sujet. L'écrit de l'autre candidat mobilisait davantage de raisonnements économiques, mais ils n'étaient pas poussés au-delà des bases élémentaires. Dans les deux cas, les candidats sont incapables de présenter des faits stylisés, comme si les questions pouvaient être introduites et traitées d'un pur point de vue théorique.

Ces limites se sont retrouvées à l'oral. Dans le sujet sur la croissance par exemple, il n'a presque pas été question de croissance et presque exclusivement d'inégalités ; et assez peu du lien entre les deux. Le candidat s'est réfugié dans un développement sur les

institutions qui n'est qu'un aspect du sujet, et en le traitant lui-même partiellement (sous l'angle exclusif de la redistribution, et en ignorant que la distribution primaire est elle aussi déterminée par des institutions, par exemple à travers les syndicats). On attend des candidats qu'ils mobilisent une culture générale en économie en éclairant divers aspects du sujet, et non qu'ils se concentrent sur une sous-partie. Le deuxième sujet d'oral n'était pas très facile, mais il était motivé par des aspects du projet de recherche. Le candidat a pris le parti d'analyser et d'expliquer par des raisonnements simples le mouvement de retour des travailleurs urbains dans leur région d'origine durant la pandémie. L'intérêt de cette approche était de filer un raisonnement économique en introduisant tour à tour plusieurs arguments ; sa faiblesse est que le fait empirique de départ n'était pas très bien documenté, ce qui donnait parfois l'impression que le discours était un peu artificiel.

Pour l'écrit comme pour l'oral, le jury n'attend pas une grande érudition, au-delà de quelques notions simples en théorie économique, et de la mention des cadres institutionnels. Il attend surtout une capacité à raisonner sur un sujet en articulant les dimensions théoriques et empiriques, en mettant en perspective les implications de politique publique, et surtout en ayant un plan clair et structuré.